



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



« Éducation au développement durable et cités éducatives »

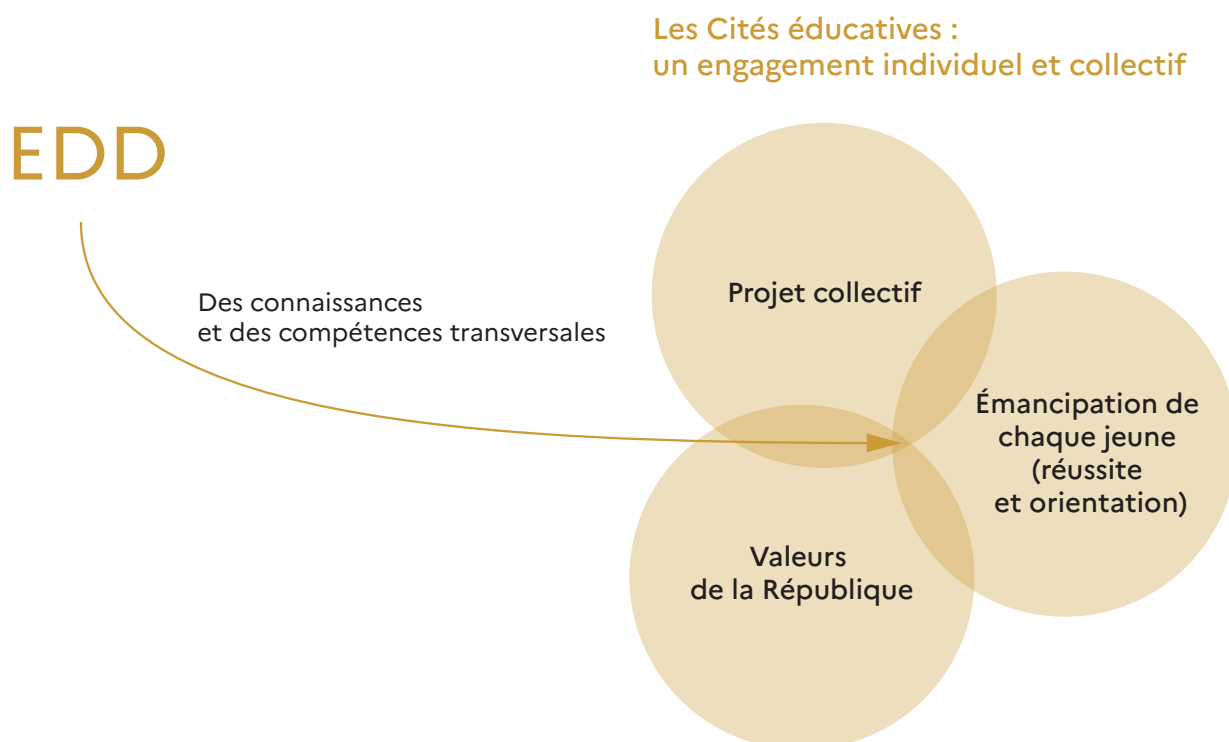
Propositions pédagogiques pour les équipes des cités éducatives

L'éducation au développement durable (EDD) peut constituer un levier au sein des cités éducatives. Il s'agit aussi d'engager les cités éducatives vers une démarche globale de développement durable qui trouve sa place au coeur du projet de cité. Le ministère de l'Éducation nationale a réuni un groupe inter-catégoriel composé de professionnels de l'éducation intervenant en établissement, au niveau académique et au niveau national, pour explorer et formuler des propositions pédagogiques pour les équipes des cités éducatives.

1. Cadre général

Les cités éducatives fondent leur projet sur l'engagement individuel et collectif de tous, jeunes comme adultes, sur des territoires à enjeux multiples. Elles nécessitent une mobilisation coordonnée de tous les acteurs pour construire un projet collectif de vie et permettre l'émancipation et la réussite de chaque jeune, dans le respect et la mise en synergie des valeurs de la République

Comment l'éducation au développement durable peut-elle être un levier pour ces ambitions ?



L'EDD permet la construction de connaissances pour permettre à l'élève de fonder ses choix et le développement de compétences transversales indispensables à un engagement actif. Ces compétences transversales sont construites et mobilisées dans le cadre d'un apprentissage progressif. Connaissances et compétences ainsi construites participent au principe fondamental **d'éducation des élèves** au choix, dans une perspective citoyenne :

Des compétences en EDD qui nourrissent un projet collectif

- Savoir écouter et exprimer ses idées.
- Apprendre à collaborer, à travailler en équipe, à mener un projet.
- Apprendre à élaborer des propositions en terme de DD qui font consensus et permettent de progresser collectivement.
- S'engager dans un cadre collectif, avec d'autres élèves, adultes et partenaires, participer au choix et à la préparation des actions pour en comprendre toute la portée.
- S'ouvrir au monde, à différentes échelles du territoire, du local à l'international.

Des compétences en EDD au service de l'émancipation de chaque élève

- Savoir argumenter, et mobiliser des compétences orales et écrites dans ce but.
- Comprendre le fonctionnement des sciences et les données scientifiques disponibles pour fonder ses choix.
- Savoir chercher une information fiable, vérifier une information.
- Faire des choix raisonnés, en faisant preuve d'esprit critique, et pour construire le projet personnel d'orientation.
- S'engager de manière active et développer son estime de soi.
- Etre mobile sur son territoire et au-delà.

Des compétences en EDD qui mobilisent les valeurs de la République

- Concevoir des démarches collectives, dans un cadre démocratique.
- Inscrire ces démarches dans un cadre scientifique, au-delà de tout prosélytisme.
- Concevoir des démarches sociales, c'est-à-dire au service du bien-être des individus.
- Interroger les valeurs universelles de l'EDD pour mieux comprendre les valeurs de la république.

Ces compétences transversales, développées dans le contexte de l'éducation au développement durable, rejoignent le projet de formation des jeunes au sein d'une cité éducative. En cela l'EDD contribue à ce projet et à la réussite des jeunes.

Il s'agit donc d'explorer les différents points d'appui et d'envisager des recommandations concrètes pour permettre aux équipes des cités éducatives de s'emparer de l'EDD.

2. Élaborer le parcours du jeune citoyen dans la cité éducative

Les compétences transversales, développées dans le contexte de l'éducation au développement durable (cf. ci-dessus) rejoignent le projet de formation des élèves au sein d'une cité éducative. Ainsi l'EDD peut être un levier au service de ce projet.

Dans ce but, il paraît pertinent de formaliser, à travers l'EDD, le parcours du jeune citoyen de 0 à 25 ans au sein de la cité. Ce parcours structure le cheminement de ce jeune citoyen, dans le temps d'une part (de 0 à 25 ans) et dans l'espace du territoire d'autre part, pour articuler le temps de l'école et celui hors de l'école. Plus l'enfant grandit, plus il investit son territoire et acquiert de la mobilité.

Ce parcours du jeune citoyen dans la cité éducative cherche l'articulation entre les différents éléments existants des quatre parcours éducatifs actuels. Plutôt que de construire quatre parcours différents, au risque parfois d'être cloisonnés, il s'agit ici de rechercher une plus grande cohérence entre les actions, à l'aune des 17 objectifs de développement durable.

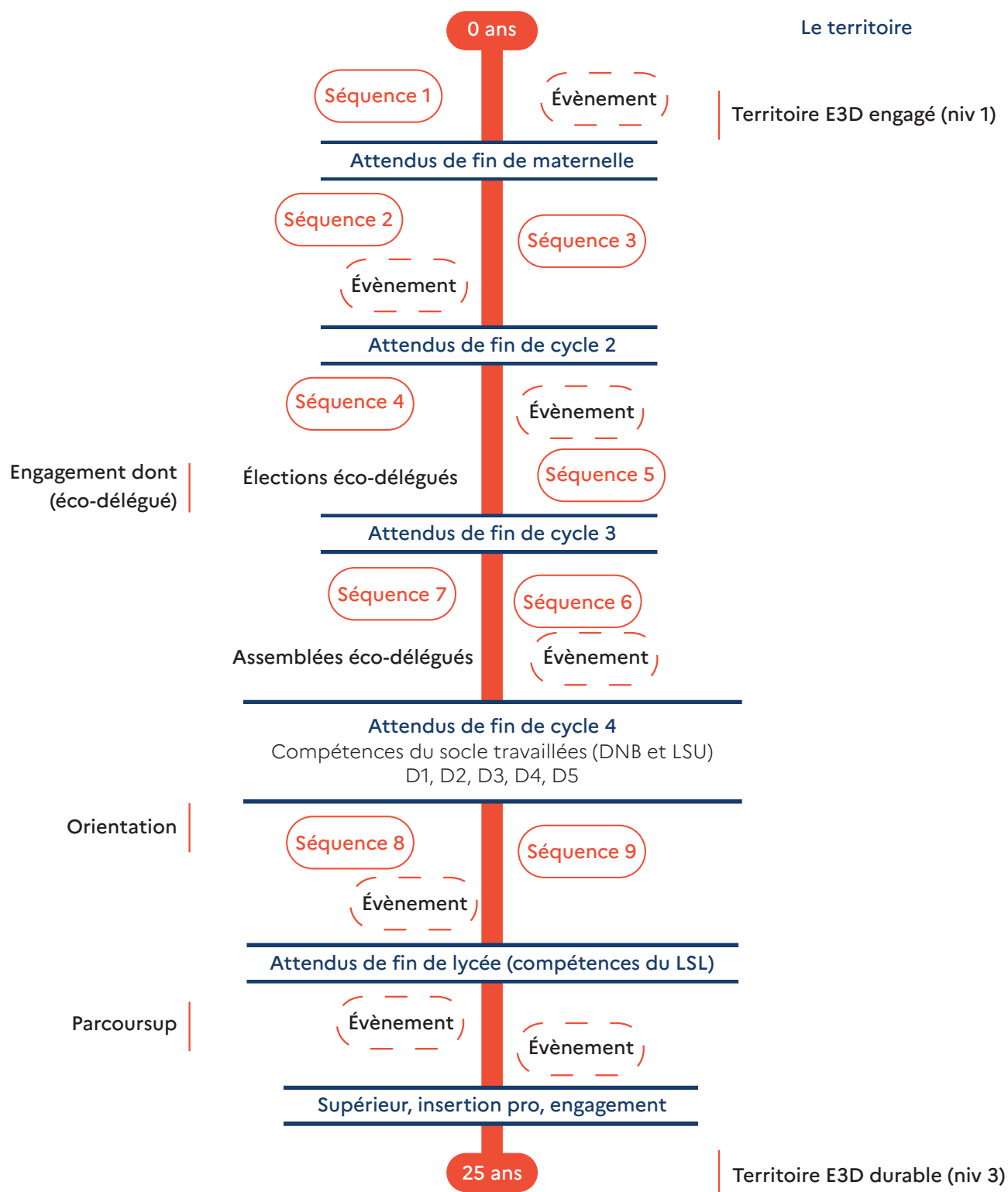


Le parcours du jeune citoyen : les 17 ODD pour mettre en cohérence et en synergie les 4 parcours éducatifs

Il s'agit aussi de penser pleinement tous les temps de 0 à 25 ans pour accompagner les apprentissages de l'élève. Le visuel suivant cherche à illustrer le principe de ce parcours dans le temps, qui articule les temps pédagogiques et éducatifs, les événements plus ponctuels, et finalement les contributions multiples des acteurs de la Cité avec l'ambition de les ancrer dans des apprentissages progressifs au service de l'émancipation du jeune. Cette approche permet de positionner des grands jalons le long de ce parcours, en particulier en matière de formation et d'orientation.

État des lieux sur le territoire de la Cité au regard des 17 ODD

Actions et dispositifs existants – enjeux du territoire et besoins identifiés selon les acteurs - attentes des élèves...



Comment lire ce schéma du parcours ? de la méthode à l'outil

Chaque séquence ou évènement identifie les compétences développées (cf. p.4) à positionner dans les paliers bleus. Le parcours devient lisible en matière d'apprentissages et peut être enrichi (cohérence, complémentarité...)

Séquence disciplinaire, inter-disciplinaire, intégrant ou non des partenaires

Évènement temps fort, semaine de, jour de, action ponctuelle, forum, éventuellement mené en partenariat, sur le temps scolaire, péri- ou extra-scolaire

La construction d'un tel parcours du jeune citoyen dans la cité éducative de 0 à 25 ans est une démarche ambitieuse. En prenant appui sur les 17 ODD, elle englobe de nombreuses dimensions environnementales, mais aussi économiques et sociales, toutes concernées par les enjeux d'une cité éducative. Pour amener les équipes à construire un tel parcours, il peut être judicieux de procéder par étape :

- **analyser le projet de cité au regard des ODD** c'est-à-dire identifier les ODD directement en lien avec les axes du projet de la cité éducative (ODD majeurs) et ceux qui le sont moins (ODD mineurs) ;
- **choisir les priorités pour construire le parcours la première année** , avec seulement quelques-uns des ODD identifiés ;
- **planifier l'enrichissement du parcours** avec les autres ODD selon un plan pluri-annuel.

3. Comment fédérer tous les acteurs de la cité éducative pour concrétiser ce parcours ?

- **Une proposition** : utiliser le CESCE lancé par la loi du 22/08/2021, dans un format dématérialisé, et à l'échelle de toutes les unités scolaires de la cité éducative (pouvant intégrer de l'asynchrone) pour élaborer ce parcours.
- **Intérêts** : lever les problématiques de disponibilité commune, permettre à tous les acteurs de la cité de contribuer, identifier les liens entre apprentissages et actions portées par ces acteurs.

Le CESCE de cité éducative

- **Son but premier ?** fédérer les acteurs pour construire concrètement le parcours d'un jeune citoyen, de 0 à 25 ans, sur le territoire de la cité.
- **Sa composition ?** la troïka, les autres chefs d'établissement et IEN de la cité, des représentants des éco-délégués et élèves élus, les proviseurs des lycées sur la cité, des enseignants, les coordonnateurs REP/REP+ et cité éducative, des représentants des parents, des représentants des partenaires de la cité (associations, entreprises...).
- **Ses modalités ?** une instance participative, essentiellement dématérialisée, avec quelques temps synchrones : par exemple un espace numérique, alimenté par les structures scolaires et les partenaires pour rendre lisibles les apprentissages, les enjeux collectifs et d'émancipation des élèves, et visualiser les contributions de chacun.

Quelques grands axes pour orienter le travail du CESCE de Cité

Émancipation (réussite et orientation)

- Penser le parcours sur le plan des apprentissages (compétences du Socle et compétences psychosociales).
- Nourrir ce parcours avec les parcours éducatifs scolaires (citoyen, santé, avenir, EAC).
- Penser les articulations tout au long du parcours (accueil 0/3ans-école ; école-collège ; collège-lycée ; lycée-supérieur)
- Ouvrir ce parcours sur le monde économique.

Projet collectif de vie

- Favoriser les projets inscrivant le jeune citoyen dans un collectif.
- Appuyer le parcours sur des partenariats, en articulant les temps scolaires et hors-école.
- Mobiliser différentes échelles (de la cité éducative à l'international).
- Associer les jeunes citoyens à la conception du parcours.

Valeurs

- Mettre le jeune citoyen en position de penser et d'exercer sa citoyenneté.
- Faire du parcours un outil de rayonnement et de valorisation des jeunes citoyens au-delà de la cité et leur donner la parole.
- Définir le parcours dans une logique d'ambition et d'inclusion.

Une démarche possible pour construire le parcours du jeune citoyen

Il s'agit d'articuler les apprentissages et enjeux d'émancipation du jeune citoyen avec les démarches entreprises au sein de la cité. Les objectifs d'apprentissage pour les jeunes citoyens trouvent pleinement leur place dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (3-16 ans) et se prolongent au-delà. Les pistes ci-dessous proposent une démarche de construction de ce parcours d'émancipation.

Étape 1 : État des lieux

Des pistes de réflexion	Quelques pistes de conception du parcours	Quelques exemples concrets
Qu'avons-nous déjà mis en place dans les différents parcours (citoyen, santé, Avenir, EAC) ? Cela couvre-t-il l'ensemble du parcours du jeune citoyen ?	• Identifier les temps et actions existants, pour lesquels on peut rechercher une mise en cohérence • Identifier les temps et actions qui restent à définir	Journée porte-ouverte Forum de l'orientation Interventions de partenaires dans le domaine de la santé ou de la citoyenneté Projet éducatifs menés par des équipes Etc.
Quels objectifs d'apprentissages?	• Interroger les domaines du socle travaillés au regard des actions • Identifier les compétences psycho-sociales travaillées au regard des actions • Identifier les connaissances travaillées en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable	par exemple les compétences listées dans la p.1 de ce présent document
Quelle progressivité?	• Interroger ce que l'on attend-aux différents temps du parcours • Positionner les actions et les jalons d'apprentissage sur une frise chronologique (0-25)	Par exemple frise ci-dessus

Étape 2 : Conception

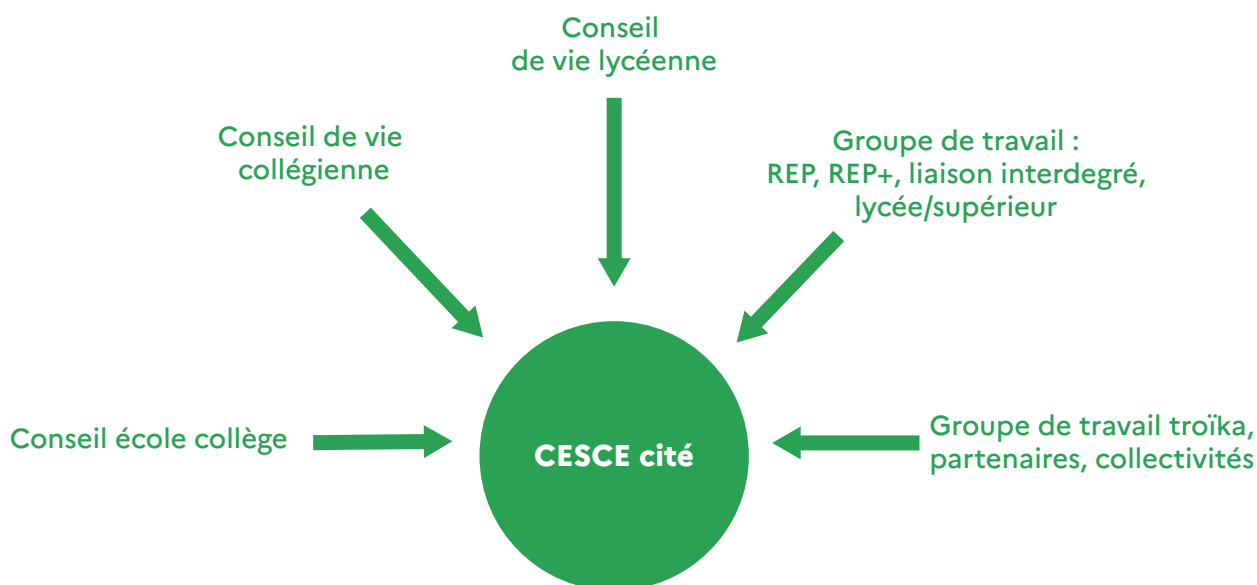
Des pistes de réflexion	Quelques pistes de conception du parcours	Quelques exemples concrets
Mettre en cohérence des dispositifs existants	• Relier les différents éléments des parcours existants aux compétences développées par les jeunes • Interroger les questions d'inclusion et d'ambition • Imaginer des formes propices aux expressions des élèves dans la cité et hors de la cité • Articuler le parcours avec les dispositifs d'EMI • Penser à mobiliser des dispositifs dédiés	Interroger les contributions de disciplines scolaires articuler les éléments des parcours santé ; citoyen, Avenir, EAC journal, débat, webradio, présentation aux habitants, événement-phare EDD Opérations 1001 chercheurs, jardins partagés... Opération petits déjeuners, Vacances apprenantes, école ouverte... SNU, service civique
Définir de nouveaux temps du parcours : existe-t-il des « blancs » ? les propositions actuelles couvrent-elles les attentes des jeunes ?	• Définir ces nouveaux temps pour obtenir une progressivité complète, clarifier leur plus-value pour les jeunes citoyens • Choisir avec les jeunes citoyens la forme que prendront ces nouveaux temps • Penser des dispositifs qui renforcent le cadre démocratique • Intégrer les liens avec le monde économique • Inclure un volet international au projet EDD de la cité • Penser des événements sur le territoire de la cité associant lycées et formations du supérieur	Utiliser les critères de la démarche E3D (niveaux du label), les 17 ODD Développer par exemple une instance représentative des élèves à l'échelle de la cité, mobilisant éco-délégués, délégués, élus CVL et CVC (ex : assemblée, parlement...) • Développer l'offre de stages en entreprise pour les jeunes dont les élèves • Proposer des formations en entreprise aux professeurs et personnels éducatifs (CEFPEP...) • Mobiliser les ingénieurs pour l'école, les campus des métiers Simulations de négociations internationales, jumelages de classe, voyages... Accueil des jeunes citoyens par les structures du supérieur (collégiens à l'université, échanges lycéens étudiants...) S'appuyer sur les cordées de la réussite existantes, développer des cordées de la réussite en lien avec les ODD

Étape 3 : Formalisation et évaluation du parcours

Des pistes de réflexion	Quelques pistes de conception du parcours	Quelques exemples concrets
Rendre accessible et compréhensible le parcours Reconnaître les apports de ce parcours Faire reconnaître la dynamique engagée	• Réaliser une forme de communication simple du parcours qui articule compétences, dispositifs et progression dans le temps • Valoriser l'engagement de chaque jeune citoyen : le rendre visible y compris dans les outils liés à l'orientation • Candidater à la labellisation E3D de territoire	Flyer accessible dans sa forme et son contenu à tous, page web... Place dédiée dans les bulletins/bilans, mise en avant dans Parcoursup Outil dédié supplémentaire (Folio ? passeport éco-citoyen ?)

Articuler le CESCE de Cité avec la vie de la Cité éducative (concilier les instances)

La vie de la cité est jalonnée d'instances, de comités de pilotage qui sont autant de lieux d'interactions entre les acteurs de la cité éducative. Le CESCE n'a pas vocation à se substituer ni à se superposer à ces temps. Il s'agit plutôt d'utiliser ces moments comme des temps asynchrones du CESCE, et donc qui le construisent, sans réunion supplémentaire. La nécessité de penser les articulations collège lycée-enseignement supérieur demande une attention particulière. Elle peut se matérialiser par la proposition d'un groupe de travail collège-lycée-enseignement supérieur. Le schéma ci-dessous symbolise ces différentes articulations.



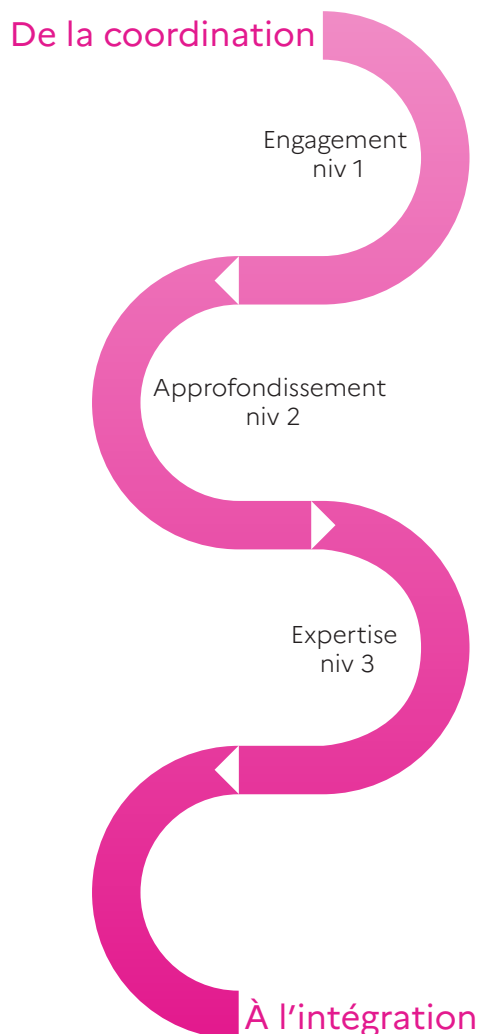
Si le CESCE prend la forme d'une instance dématérialisée, alors chaque groupe de travail fonctionnant en asynchrone a vocation à enrichir l'espace numérique du CESCE et permettre ainsi la construction d'un parcours du jeune citoyen, lisible pour tous.

4. Reconnaître l'engagement de la cité éducative dans cette démarche globale par un label E3D de territoire ?

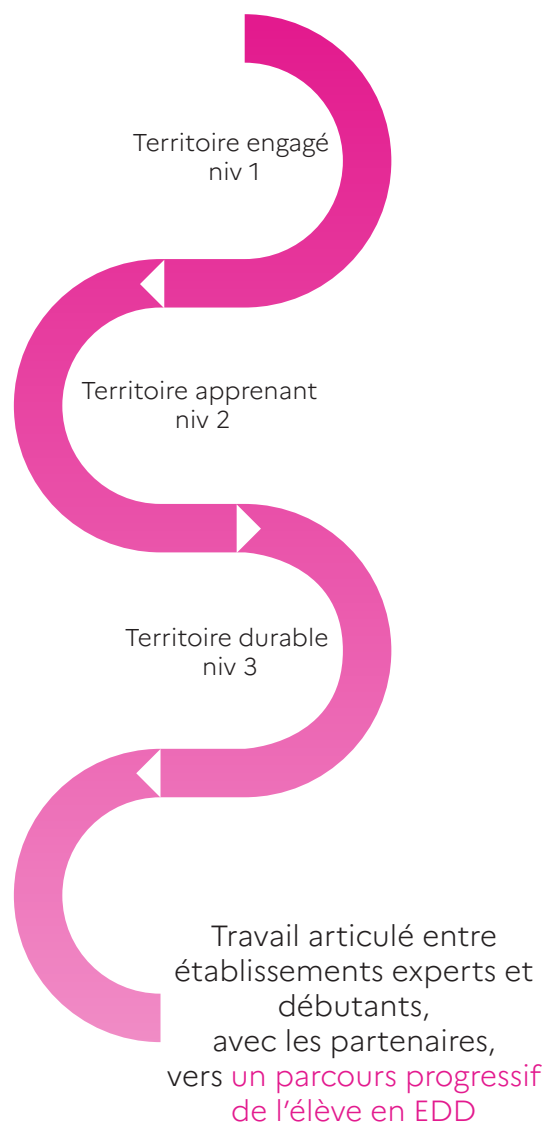
La construction et la formalisation du parcours du jeune citoyen par le CESCE de la cité éducative est l'expression d'une démarche globale qui se met en place sur le territoire. Cette démarche globale associant élèves, personnels de l'éducation nationale, familles et partenaires, est reconnue par le label national E3D de territoire.

La démarche E3D

Un label établissement



Un label de territoire



Délivré par chaque académie, le label E3D de territoire répond à des critères nationaux, comme le label E3D d'établissement.

Critères nationaux du label E3D de territoire
(circulaire 24-09-2020)

Niveau 1 : territoire engagé

- Des actions inter-écoles ou inter-degrés
- Diagnostic - copil EDD de territoire
- Collectivités
- Au moins 2 structures labellisées E3D

Niveau 2 : territoire apprenant

- Coordination des projets EDD inter-écoles, inter-établissements ou inter-degrés
- Progressivité / Copil EDD
- Formation des personnels
- Travaux collectifs des éco-délégués
- Partenariats / communication
- Au moins 50% des structures E3D

Niveau 3 : territoire durable

- Projets EDD transférables
- Éco-délégués en lien avec les instances des collectivités
- Un « parcours EDD » de l'élève
- Modification durable / éthique / charte commune
- Stratégie de pérennisation avec les collectivités

Ce document a été élaboré par la DGESCO et des représentants des académies d'Amiens, Créteil, Lille et Montpellier.

Ont contribué à ce travail :

Thouraya Abdellatif, Samuel Cazenave, Cédric David, Monique Dupuis, Yann Fernandes, Nicolas Grevet, Vincent Hernu, Marie-Angélique Luciani, Thibaut Mainville, Fabien Maniak, Muriel Misplon, Coralie Noël, Sylvain Pays, Joël Planes, Sophie Pons, Gery Quenesson, Manuella Van Praet, Stéphanie Veloso, Nathalie Vilacèque

